

Zeitschrift:	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
Herausgeber:	Eidgenössischer Orchesterverband
Band:	12 (1951)
Heft:	4-5
Rubrik:	Rechnungen des Eidg. Orchesterverbandes = Comptes de la Société fédérale des orchestres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rechnungen des Eidg. Orchesterverbandes
Comptes de la Société fédérale des Orchestres

Jahresrechnung und Bilanz für 1950 — Compte annuel et bilan de 1950

	Aufwand Charges	Ertrag Produits
A) Betriebsrechnung — Compte d'exploitation		
	Fr.	Fr.
Eintrittsgebühren — Entrées		20.—
Beiträge — Cotisations:		
Aktivmitgliedersektionen — Sections en activité		2 508.50
Passivmitglieder — Membres passifs		150.—
Bundessubvention — Subvention fédérale		1 000.—
Beitrag an die «Sinfonia» — Allocation versée à «Sinfonia»	300.—	
Sitzungen und Delegationen — Séances et délégations	907.85	
Bildungskurse — Cours de perfectionnement	693.20	
Porti — Frais de port, de téléphone, etc.	335.85	
Drucksachen und Bureauamaterial —		
Imprimés, matériel de bureau	229.45	
Musikalienankauf — Achats d'oeuvres musicales	1 079.82	
Entschädigung an den Bibliothekar —		
Indemnité versée au bibliothécaire	250.—	
Feuerversicherung — Assurance-incendie	22.90	
Postcheckgebühren — Taxes de compte de chèques postaux	11.80	
Verschiedenes — Divers	55.25	
Abzeichenverkauf — Vente des insignes		37.40
Bibliothekskatalogverkauf —		
Vente du catalogue de la Bibliothèque	120.—	
Zinsen — Intérêts		12.—
	3 886.12	3 847.90
Verlust der Betriebsrechnung —		
Déficit du Compte d'exploitation		38.22
	3 886.12	3 886.12

B) Vermögensrechnung auf 31. Dezember 1950 —
 Compte de la fortune nette, 31 décembre 1950

	Aktiven Actif	Passiven Passif
	Fr.	Fr.
Postcheckguthaben — Avoir en compte de chèques postaux	74.51	
Bankguthaben — Avoir en banque	493.25	
Uebertrag — Report	567.76	

		Aktiven	Passiven
		Actif	Passif
		Fr.	Fr.
Uebertrag — Report		567.76	
Kassabestand — Espèces en Caisse		591.01	
Abzeichen — Insignes:			
Bestand am 1. 1. 50 — Etat au 1er 1. 50	400.25		
Erlös aus Verkauf —			
Produits de la vente	37.40		
Anteil EOV. — Part S. F. O. 13.30	50.70		
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	349.55	349.55	
Bibliothekskatalog —			
Catalogue de la bibliothèque Centrale:			
Bestand am 1. 1. 50 — Etat au 1er 1. 50	1 050.—		
Verkauf — Produits de la vente	120.—		
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	930.—	930.—	
Musikalien — Bibliothèque:			
Bestand am 1. 1. 50 — Etat au 1er 1. 50	2 023.95		
Abschreibungen — Amortissement	620.77		
	1403.18		
Ankauf — Acquisitions	1 079.82		
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	2 483.—	2 483.—	
Mobilien — Mobilier:			
Bestand am 1. 1. 50 — Etat au 1er 1. 50	205.50		
Abschreibungen — Amortissement	41.10		
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	164.40	164.40	
Vermögen per 31. 12. 50 — Fortune au 31. 12. 50			5 085.72
	5 085.72		5 085.72

C) Vermögensnachweis — Compte de la fortune nette

Verbandsvermögen am 1. 1. 50 — Fortune de la S. F. O. au 1er 1. 50	4 876.69
Vermögenszunahme — Augmentation de la fortune	209.03
Verbandsvermögen am 31. 12. 50 — Fortune de la S. F. O. au 31. 12. 50	5 085.72

Zusammenstellung der Sektionsbeiträge —

Récapitulation des cotisations des Sections

Fr.

Passivmitgliederbeiträge — Cotisations des membres passifs	Fr.
Hug & Co., Musikhaus, Zürich	20.—
Hug & Co., Musikhaus, Winterthur	10.—
Hug & Co., Musikhaus, Basel	10.—
Hug & Co., Musikhaus, Luzern	10.—
Hüni AG., Musikhaus, Zürich	10.—
Foetisch frères, Maison de musique, Lausanne	10.—
Reiner Söhne, Musikhaus, Thun	10.—
Keller & Co. AG., Buchdruckerei, Luzern	20.—
Rob. Schollenberger, Buchdruckerei, Elgg	10.—
H. Leibundgut, Münsingen	10.—
Orchestre Paroissial St-Pierre-Fusterie, Genève	30.—
	<u>150.—</u>

Musikalienfonds — Fonds de la bibliothèque

Bestand am 1. Januar 1950 — Etat au 1er janvier 1950	2 033.30
Depotgebühr — Frais de dépôt	2.60
	<u>2 030.70</u>
Zins pro 1950 — Intérêts pour 1950	45.70
Bestand am 31. Dezember 1950 — Etat au 31 décembre 1950	<u>2 076.40</u>

Bemerkungen zur Jahresrechnung — Observations relatives au compte annuel

Die einzelnen Posten der Betriebsrechnung halten sich im allgemeinen im Rahmen des Budgets. Vor allem stimmen die Erträge ziemlich genau mit demselben überein. Bei den Aufwandkonti ließ sich die Einlage in den Musikalienfonds nicht verwirklichen. Diese vorgesehenen Fr. 200.— kamen dafür der Bibliothek zugute, indem wir die Anschaffungsmöglichkeiten von Musikalien voll ausnützten.

Leider lässt der rechtzeitige Eingang der Verbandsbeiträge bei vielen Sektionen noch zu wünschen übrig. Willkürliche Abänderungen der Rechnungen sollten von den Sektionskassieren auch nicht mehr vorgenommen werden. Wo glaubhafte Unstimmigkeiten vorliegen, müssen dieselben mit dem Zentralkassier schriftlich bereinigt werden.

Les divers montants du compte d'exploitation concordent en général avec ceux du budget, surtout ceux concernant les produits. Du côté des charges, il n'a pas été possible d'opérer le versement prévu en faveur du fonds de la bibliothèque. Cette somme de fr. 200.— fut alléguée à la bibliothèque ce qui nous permit d'épuiser pleinement les possibilités budgétaires d'achats d'oeuvres musicales.

Nous regrettons de devoir constater que le versement des cotisations annuelles des sections laisse assez souvent encore à désirer. Nous répétons que des modifications arbitraires des factures relatives aux versements de cotisations, émanant des caissiers de sections, ne devraient plus se produire. Si une section

croit avoir pu constater une erreur de la part du trésorier central, elle est priée de bien vouloir la discuter par écrit avec celui-ci.

	Aufwand Charges	Ertrag Produits
Budget pro 1951 — Projet de budget pour 1951		
Eintrittsgebühren — Entrées		20.—
Beiträge — Cotisations:		
Sektionen — Sections		2 600.—
Passive — Membres passifs		130.—
Bundessubvention — Subvention fédérale		1 000.—
Abzeichenverkauf — Vente d'insignes		40.—
Bibliothekskatalogverkauf —		
Vente de catalogues de la bibliothèque		75.—
Zinsen — Intérêts		13.—
Beitrag an die «Sinfonia» — Allocation versée à «Sinfonia»	300.—	
Musikalienanschaffungen —		
Achats d'oeuvres musicales	900.—	
Entschädigung an den Bibliothekar —		
Indemnité versée au bibliothécaire	250.—	
Dislokation der Bibliothek —		
Dislocation de la bibliothèque	200.—	
Bildungskurse — Cours de perfectionnement	600.—	
Sitzungen und Delegationen — Séances et délégations	900.—	
Drucksachen, inkl. Neudruck der Statuten —		
Imprimés, publication des nouveaux statuts	350.—	
Porti etc. — Ports, etc.	300.—	
Gebühren, Versicherung — Taxes, assurance	50.—	
Verschiedenes — Divers	100.—	
	3 950.—	3 878.—
Betriebsverlust — Perte du compte d'exploitation		72.—
	3 950.—	3 950.—

Bemerkungen zum Budget — Observations relatives au projet de budget

Dank der zugesicherten Bundessubvention wird unsere Betriebsrechnung nur mit einem bescheidenen Rückschlag abschließen. Der Umzug der Verbandsbibliothek und der Neudruck der Statuten erfordern diesmal zusätzliche Mittel, welche auf Kosten der Musikalienanschaffungen bereitgestellt werden müssen. Immerhin können für Fr. 900.— Noten gekauft werden, womit bei guter Wahl unsere Bibliothek eine zweckdienliche Erweiterung erfährt.

Grâce à la subvention fédérale votée, notre compte d'exploitation n'accusera qu'un faible déficit. Cette année, la dislocation de la bibliothèque (à la suite de la démission du bibliothécaire et de la nomination d'un nouveau bibliothécaire habitant une autre localité), ainsi que l'impression des nouveaux statuts sont la raison de dépenses supplémentaires inévitables. Les acquisitions de nouvelles

oeuvres musicales doivent, par conséquent, subir une diminution correspondante. Toutefois, il nous sera pourtant possible d'en acheter pour un montant de fr. 900.—, ce qui permettra, en les choisissant d'une façon judicieuse, de compléter notre bibliothèque d'une manière heureuse.

Winterthur, im März 1951.

Der Zentralkassier — Le trésorier central:

Winterthour, mars 1951.

Ernst Meisterhans.

Rapport annuel de la Société fédérale des Orchestres pour l'année 1950

Introduction

Au moment où nous commençons la rédaction de ce rapport resumant l'activité de la Société fédérale des Orchestres (S. F. O.) nous pensons aux célèbres paroles de Goethe:

«Celui qui n'aime pas la musique ne mérite pas le titre d'homme;
celui qui l'aime est déjà un homme à demi;
quant à celui qui la pratique, celui-là, alors, est un homme complet.»

Ne serait-il pas rassurant de savoir que tous les hommes responsables de la politique mondiale font de la musique?

A nous autres, cependant, ces paroles nous imposent certains devoirs. Demandons-nous, d'abord, si nous sommes vraiment des hommes dans toute l'acception du terme. Si nous osons l'affirmer, c'est alors que tous nos membres et toutes nos sections ont accompli, durant l'année qui vient de s'écouler, un travail culturel précieux, en répandant la bonne musique. De plus, nous pouvons être fiers du fait que, depuis l'année de sa fondation, notre association a passé de 12 sections à 111. Grâce à cela, des centaines de nos concitoyens sont devenus des «hommes complets».

L'année 1950, elle aussi, a été principalement vouée au perfectionnement général. Mentionnons les 6 cours de directeurs, l'assemblée des délégués, les trois séances du comité central, la séance de la Commission de musique, la parution régulière de «Sinfonia», l'organe officiel de notre société. Ce fut donc une année de travail sérieux et fructueux.

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 14 mai 1950 à Delémont, l'historique métropole du Jura. Grâce à son organisation irréprochable et aux excellentes productions de «L'Orchestre de la Ville», il y régnait une ambiance de vraie amitié entre les membres romands et suisses alémaniques. Présentons des remerciements réitérés à nos amis jurassiens; ils ont vraiment été des «hommes complets».

Les participants à l'assemblée des délégués se composaient de 83 délégués, 3 invités, 2 membres d'honneur et 5 membres du Comité central. Le but principal